

GESTION DE CRISE : LE CAS GARORIX.

[Alexandre DELANOË](#) ([LAPSAC, Laboratoire d'Analyse des Problèmes Sociaux et de l'Action Collective, Bordeaux 2, France](#); [IRIT, Toulouse, France](#))
alexandre.delanoe@u-bordeaux2.fr

Mots-clefs:

veille territoriale, analyse statistique lexicale, support presse écrite / presse numérique, gestion des risques, stratégies de concurrence.

Keywords:

territorial watch, text mining, daily press /numeric information, risk management, competitive strategies.

Résumé:

Une crise politique et sociale peut empêcher la réalisation d'un projet économique. Pour éviter cette crise, la veille ou la concertation sont des solutions permettant d'observer l'émergence de nouveaux conflits et d'imaginer un consensus. Mais lorsque la concurrence s'immisce dans le débat pour déposer son grain de sable, alors la mécanique communicationnelle s'emballa, la crise devient inévitable et le projet économique est interrompu. Voici présenté, en quelques mots, la petite histoire de Garorix.

L'intérêt de ce cas pour l'intelligence économique, et précisément la recherche d'information, est de voir l'incidence de l'apparition d'une information contradictoire dans plusieurs supports : presse écrite et forums numériques. Dans le cadre d'une veille territoriale, nous observons comment l'information se diffuse du niveau local (départemental) à un niveau plus global (régional). Enfin, pour la gestion des risques, nous proposons l'usage de l'analyse statistique lexicale pour évaluer les signaux faibles politiques aux incidences économiques non négligeables.

Abstract:

A social crisis can prevent plans of an economic project. To avoid this crisis, business intelligence and dialogue are solutions making it possible to notice new conflicts merging and imagine consensus. But when competition is involved in the debate to deposit a sand grain then, communication mechanics packs, crisis becomes inevitable and the economic project is stopped. Here is presented, in a few words, small history of Garorix.

The interest of this case for business intelligence and precisely for information search is to analyze incidence of contradictory information in several supports: daily press and numerical forums. Within framework of a territorial watch, we observe how information diffuses local level (departmental) on a more global level (regional). Lastly, for the risk management, we propose the use of the text mining to evaluate political signals with its considerable economic consequences.

1 Garorix : le ciel tombe sur la tête

Cette communication propose l'analyse d'une crise politique et sociale aux répercussions directes sur le projet de construction d'une usine dans l'Ouest de la France. La mise en cause de la responsabilité du gouvernement d'entreprise n'est pas un effet superficiel essentiellement médiatique comme nous pouvons le penser à la suite du cas Gaucho, Régent (VSST 2004) [1]. Les citoyens deviennent de véritables acteurs, des parties prenantes, des stakeholders créateurs d'information: ils se renseignent, informent, agissent pour faire valoir leur propre représentation du risque. Si l'argumentation économique ne répond pas aux incertitudes en termes d'insalubrité alors les investissements financiers ne peuvent être concrétisés sur le plan industriel. Dans ce cas, les mondes vécus s'entrecroisent, se confrontent sans vraiment se reconnaître, la (dé)pression politique apparaît au détriment d'un projet économique douteux et pourtant salvateur en termes d'emploi.

Ce cas est inspiré d'une étude réalisée pour le compte d'une grande entreprise française. La mission confiée était la reconstruction de l'expérience d'une crise pour mieux comprendre ce qui ressemble à un « échec économique ». Pour suivre pas à pas le phénomène, nous réalisons une synthèse (historique, par journal, par auteur, par thématiques) des articles parus sur la période du premier mai au dix octobre 2005 à l'aide de l'outil d'aide à la découverte de connaissances, une véritable boussole lexicale afin d'évaluer les variations sémantiques: Tétralogie. Nous identifions et établissons les arguments des parties prenantes et des acteurs directement concernés¹.

Les trois entreprises, Goudurix, Nonorix et Sensiblorix, témoignent d'une sensibilité différentielle face au risque. Ces termes présentent le suffixe « rix » pour l'analyse de leurs rixes, le risque révélant des variations depuis le goût du risque (Goudurix) à l'aversion au risque (Nonorix), en passant par la sensibilité au risque (Sensiblorix). Ainsi, à l'instar de nif-nif, naf-naf ou nouf-nouf construisant leur maison de paille, de bois ou de brique, différentes stratégies apparaissent face à une même configuration, car différents référentiels perceptifs distinguent les acteurs [2] de notre cas.

2 L'intrigue : Garorix, année 2005, criklorix

A Garorix, la société Goudurix envisage de construire une unité de transformation de criklorix. Mais qu'est-ce que le criklorix? Le 21 juin 2005, selon le quotidien "Douce-France", « le criklorix, l'immense majorité des Garorixais ignore encore ce que c'est. Le mot ne figure même pas dans le petit Robert ». Le journaliste propose sa propre définition, presque aussi compliquée que l'orthographe du mot. Le criklorix serait un terme technique désignant le matériau intermédiaire qui sert à fabriquer le plasturix. La production maximale de l'usine serait de 333 333 mesures par an. L'effectif prévu est de 32 salariés sans compter les emplois indirects estimés à 150. Après dix mois de préparation du projet, au mois de juin, le conseil municipal, à l'exception de trois abstentions rend un avis favorable sur le dossier. Mais 3 mois plus tard, le 30 septembre, le maire refuse le permis de construire à la société Goudurix. Comment expliquer ce revirement de situation?

Pour comprendre cette évolution historique, nous avons recherché l'ensemble des articles de journaux parus sur la période. Les bases de données des papiers locaux ainsi que des bases de données complémentaires (Factiva) nous permettent de retrouver l'information publiée dans la presse quotidienne. L'équation de recherche,

¹ Nous n'avons pas eu l'accord écrit de l'entreprise, à défaut d'être tacite, pour l'utilisation de son nom lors d'une diffusion publique de cette analyse. Pour ces raisons, la plupart des mots pouvant révéler l'identité des protagonistes a été cachée. Néanmoins, nous pensons que des cas quasi-identiques se sont déjà réalisés de manière similaire. Ayant rencontré des cas comparables dans la presse (construction d'une usine, contournement autoroutier), nous pensons que le changement de nom, le pseudonyme, fait partie intégrante de la description de l'identité culturelle face au risque des acteurs de cette fable socio-éco-politique. Toutes les références existent réellement, seuls quelques mots ont été modifiés. Nous insistons, seuls les mots principaux ont été modifiés, en revanche, les citations sont réelles. Donc, seuls les termes se terminant par rix, les X ou Y et noms des quotidiens sont fictifs.

après de nombreux allers et retours, est la suivante:

[(plasturixerie) or (usine* de transformation) or (usine* de production de plasturix*)] and (Garorix or Rue-du-rix* or crikli-rix or Garorixois*)*

Précisément 113 articles répondent à notre requête.

Il a fallu que notre équation de recherche ne soit ni trop large, ni trop étroite. Plusieurs essais ont été nécessaires au fur et à mesure que notre connaissance du dossier s'améliorait. Effectivement, une équation trop large inclut dans l'ensemble obtenu des articles hors sujet. Par exemple, l'article informant que des enfants peignent sur le mur en plasturix à Garorix ne concerne pas notre objet. De même, une équation trop restreinte laisse s'échapper une quantité d'informations non négligeable pour l'interprétation des faits. L'étoile dans l'équation sémantique présente la valeur du joker. Elle signifie que nous désignons également les pluriels (usine et usines) et les féminins (Garorixois et Garorixoise). Habituellement, l'équation de recherche permet un travail de veille en continu. Mais les termes critiques évoluent dans le temps et dans l'espace c'est pourquoi elle est souvent remise en cause au cours du suivi d'un dossier complexe².

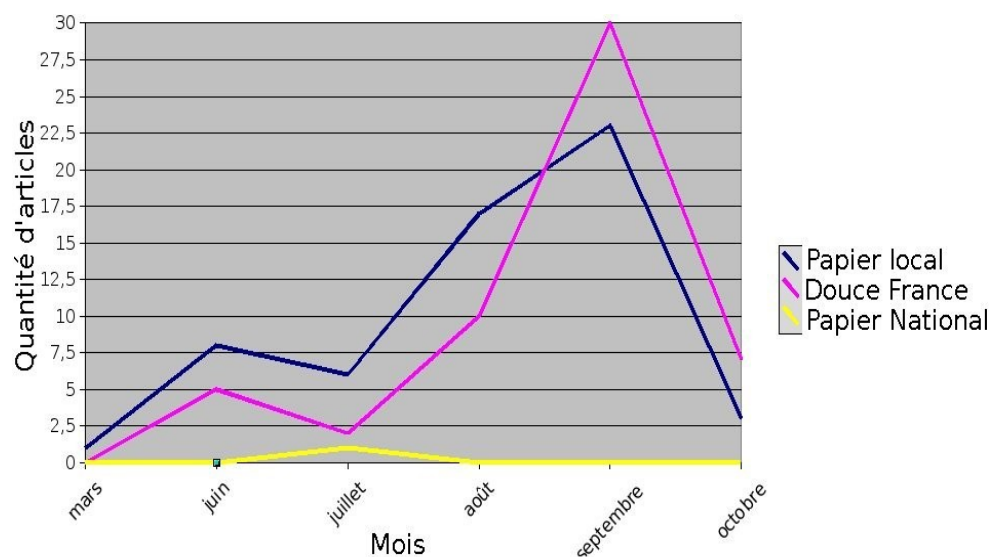


Figure 1: Évolution historique et géographique du fait Garorix dans la presse régionale.

L'analyse de l'évolution lexicale dans l'espace et le temps permettent d'évaluer l'évolution de la crise perçue par les Garorixais. Faisons également un point géographique. Quelle est la répartition de la distribution des journaux ? Seuls trois journaux dans la presse française répondent à l'équation de recherche.

² Concernant notre méthodologie sociologique, nous faisons références à la sociologie pragmatique de F. Chateauraynaud [3]. Cependant, nous n'utilisons pas Prospéro mais Tétralogie.

Quantitativement, le nombre d'articles publiés par le Papier-Local et Douce-France est presque équivalent. Mais leur répartition chronologique diffère. Au niveau national, les « échos » ne répercutent pas l'information régionale. Un seul article traite d'un problème financier. Ainsi, en étudiant l'évolution quantitative et historique par journal, nous sommes en mesure de faire trois observations. Tout d'abord, la crise émerge en septembre mais les signaux d'alerte sont visibles dès le mois de juin. Ensuite, le Papier-Local est porteur de la crise à sa naissance, elle sera reprise par Douce-France. Donc l'information part du département pour s'étendre dans l'ensemble de la région. La réaction du maire arrêtera l'étalement de la crise. Enfin, un seuil qualitatif semble franchi en juillet. Nous chercherons à préciser lequel exactement et le jour du seuil critique.

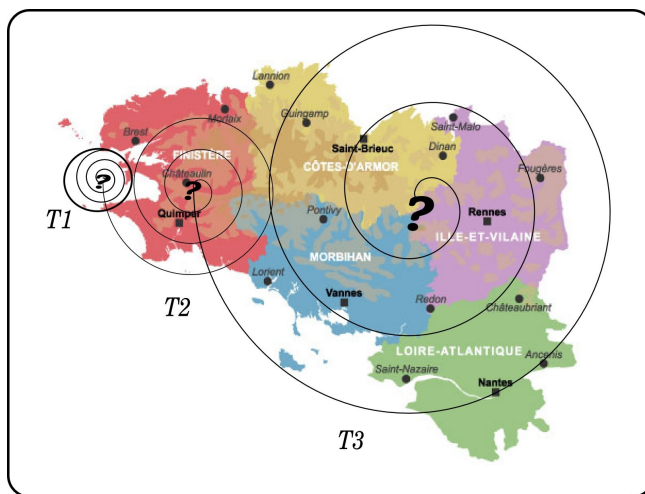


Figure 2: Évolution chronologique et géographique des articles répondant à notre équation de recherche (Source: Factiva et bases de données des journaux locaux)

Nous devons bien préciser la répartition géographique et historique de notre corpus. La Bretagne, les Côtes D'Armor et le Finistère sont concernés par un seul article, deux articles paraissent en Île et Vilaine et enfin le Morbihan concentre tous les autres articles. Nous observons un étalement temporel et spatial de l'évènement diffusé par les quotidiens départementaux puis régionaux comme le schématise la figure 2. Trois périodes correspondent donc à trois espaces géographiques différents. Le premier moment T1 représente 97% de l'information. Les articles sont diffusés dans les éditions de Garorix et du département. Le second moment T2 représente 2% de l'information totale. Le 22 août, les étincelles des " pro-plasturix et anti-criklixir" jaillissent jusque dans les éditions du département voisin. Enfin, la troisième période, T3, représente seulement 1% de l'information globale. Mais celle-ci est non négligeable étant donné sa diffusion géographique. Le 28 septembre, " Le plasturix met le feu aux poudres", il est publié dans les 4 éditions locales.

Nous observons que le sujet s'étend géographiquement. Vers la fin de la crise, un seul article "départemental" a été publié dans l'édition régionale de la Bretagne. Ainsi, nous pouvons nous demander si le fait médiatique, tel que nous l'observons, est déconnecté de la réalité vécue des habitants ou si l'évènement est créé par les journalistes. Ces derniers apparaissent comme des lanceurs d'alerte généreux, des émetteurs d'information ou des transmetteurs d'un questionnement citoyen. Les journalistes, dont les noms sont déclarés dans notre base de données (ce qui nous permet de suivre l'évolution de leur argumentation) ne prennent pas franchement parti. Une lecture qualitative conforte notre première observation : l'intervention "anonyme" dans le forum Douce-France sera beaucoup plus efficace que l'influence

d'un journaliste précis, par le biais d'un réseau formel ou informel. Nous précisons ce que nous entendons par intervention anonyme le temps venu mais restons sur l'analyse de l'engagement du discours journalistique. Il nous semble que les articles restent pondérés. Le mouvement semble collectif et semble suivre les interrogations de la population. Le fait social n'est donc pas une problématique essentiellement médiatique : nous ne relevons pas de journalistes prenant parti, exclusivement, pour ou contre le projet Goudurix. Pour ce point délicat et technique, nous faisons référence au cas ni gaucho ni régent [1] qui a montré que le mouvement collectif n'était pas neutre au fur et à mesure du compte à rebours de la mort des abeilles. Le terme "crise médiatique" y est ainsi rigoureusement défini en densité par une hausse quantitative du nombre d'articles par période de temps, en termes lexicaux, par une baisse du nombre de mots différents par article et enfin qualitativement avec une focalisation collective sur le thème du danger imminent.

Nous pensons qu'au début les hommes politiques ne prennent pas ouvertement parti contrairement à la crise du gaucho qui éclata en pleine période électorale pour les régionales puis les européennes. Aux prémisses de la crise, en l'absence de positionnement politique, les journalistes ne prennent pas parti localement. En conclusion, les médias reportent de manière posée le questionnement de la société civile. Le problème de la démocratie locale (et non un problème exclusivement médiatique) et de la perception des risques collectifs reste posé; nous sommes bien sur un cas particulier de la société du risque et de la difficulté de sa ``gestion", en d'autres termes un cas particulier d'agir dans un monde incertain [4].

3 Un évènement en trois actes

Pour percevoir l'évènement dans sa globalité, nous réalisons une analyse factorielle des titres des articles croisés par leur date de parution. Nous observons que trois périodes se distinguent. Les termes utilisés et donc les sujets évoqués évoluent au fur et à mesure que l'évènement se réalise. En juin et juillet, l'acte I annonce le poids de l'incertitude. En juin, nous lisons l'équilibre précaire entre l'emploi et l'inquiétude des riverains avec le début d'une pétition. En juillet, le doute s'installe avec, peut-être, son point de départ le 7 juillet, la réunion d'information manquée par les porteurs du projet publics et privés. Mi-juillet, les articles glissent de la raison vers la passion en passant par l'incertitude. Trois semaines après la réunion d'information manquée, le concurrent économique, Nonorix, critique ouvertement le projet. Acte II, en août, l'association des riverains se structure, s'organise et communique. Une pétition et un questionnaire sont massivement signés et remplis par les riverains. Acte III, en septembre et en octobre, le maire de Garorix est visiblement en difficulté. Le temps s'accélère avec le rythme des publications. La lutte devient clairement politique. L'opposition profite de cette faiblesse. Nous notons une légère vague d'arguments en faveur de la construction de l'usine. Ce discours légitime le projet pour ces vertus économiques contre le chômage. Mais l'acmé de l'évènement apparaît fin septembre avec l'article de Douce-France dans toute la région : « Garorix : le plasturix met le feu aux poudres ». Le refus du permis de construire ne tarde pas à être communiqué. En octobre, les acteurs pour l'usine manifestent, mais concrètement c'est déjà trop tard... Détaillons chaque étape de cet évènement.

3.1 Acte I : Alimentation de l'incertitude

De la raison vers la passion et l'incertitude comme transition. Les articles des jours suivants confirment l'inquiétude, palpable dans les quotidiens départementaux: au lieu de rassurer, la réunion d'information est apparue comme une réunion de désinformation car elle ne répondait pas aux questions des riverains.

3.1.1 Réunion de désinformation

Le 7 juillet est le point de départ avec la première réunion d'information. Ce rendez-vous est organisé par le maire, le responsable du projet et le commissaire

d'enquête avec les Garorixais comme public et les journalistes comme témoins. Apparemment, aucune réponse n'a été apportée aux multiples inquiétudes. Les questions portent sur les risques perçus. Esthétiques, auditifs ou olfactifs³, tous les sens semblent en éveil face au risque. Les risques mis en avant sont (trop?) divers et (trop?) variés. Tout d'abord, la poussière est évoquée. Les riverains ont déjà eu l'expérience des déchargements de soja. Ils ont en outre observé une hausse des allergies. Les deux faits sont manifestement corrélés. Ensuite, si le risque est sanitaire, il est aussi éthique. Dans quelle mesure l'importation de produits de pays émergents respecte les normes sanitaires? Au passage, quelques pics rhétoriques dénoncent le manque de transparence du financement de l'entreprise Goudurix. Les fonds de pension et une grande banque hollandaise ne facilitent pas la visibilité du groupe. Enfin, le risque est aussi esthétique sans parler de l'augmentation du trafic et donc du bruit. Mais qu'en est-il du " vrai problème, le risque d'explosion des cuves à essence?". Les inquiétudes se renforcent, les questions fusent. Aucune analyse chiffrée, objective ou scientifique ne semble mentionnée. Nous décelons un manque d'informations livrées par le maire, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) mais aussi les investisseurs qui se concentrent sur un argumentaire économique bien huilé. Finalement, l'objectif de la réunion d'information est manqué. Aucun exemple comparable n'est donné. Les journalistes feront ce travail d'investigation pour éclairer leurs lecteurs : " alors qu'il y a la friche industrielle au bord du quai, sur le boulevard, toujours entre les avenues de Rue-Espérance et Rue-Responsabilité". Le bruit, y serait peu perceptible. Le transport du criklorix prendrait quatre ou cinq fois moins de temps. La pollution esthétique inexistante... Le soupçon plane sur les intentions des porteurs du projet.

3.1.2 De la raison vers la passion et l'incertitude comme transition

Les articles des jours suivants confirment l'inquiétude. Le 8 juillet, le Papier-Local souligne le débat passionné autour du projet de la plasturixerie. " La création d'une usine de broyage de criklorix pour fabriquer du plasturix à Rue-du-rixer déchaîne les passions". Le 8 juillet, Douce-France, poursuit " plasturixerie : l'inquiétude des riverains, ``Hier soir lors d'une réunion d'information, le maire était pour, la salle contre"". Le 19 juillet, selon le Papier-Local, les riverains font part de leur *inquiétude*. Toujours le 19 juillet, selon le même journal, le commissaire enquêteur n'est pas surpris de la réaction (massive) des Garorixais : " Rien d'étonnant si l'on se souvient de la réunion publique du 7 juillet au foyer des associations, quand le maire et un représentant de la société Goudurix, porteur du projet, étaient venus présenter le dossier. Une explication de texte qui, manifestement, n'avait pas convaincu". De nombreuses hypothèses apparaissent, " quel est le bruit en fonction du sens des vents"? " Dans ce concert de critiques, il n'y aurait guère qu'une seule voix à se lever pour défendre ce dossier. Sans surprise elle vient d'une entreprise installée sur le port de commerce". Le bilan est sans appel d'une argumentation sur les risques réels, nous sommes passés à une multiplication des risques perçus cristallisés par le terme ``inquiétude".

3.1.3 Le petit indice du concurrent

L'attaque du projet par Nonorix apparaît le 27 juillet dans Douce-France. L'usine à plasturix s'inscrit dans le champ des compétences du concurrent. Nonorix réagit, " le PDG de la société a des doutes sur la fiabilité du projet". Cette entreprise envisage la construction d'un terminal d'importation de plasturix dans le port de Rue-du-rixer. Mais, dans la limite des informations dont nous disposons, nous ne pouvons conclure si c'est volontairement une action de déstabilisation de la concurrence. Si réellement, le projet n'est pas fiable, cette déclaration est peut-être responsable. Les contre-arguments évoqués sont rédhitoires et mettent en cause la responsabilité de l'entreprise Goudurix. Tout d'abord le directeur général de Nonorix dénonce le bruit et confirme les soupçons des riverains. " Nous sommes étonnés qu'un projet de broyage soit envisagé aussi proche des habitations car une telle implantation est bruyante et marche en priorité la nuit. Comme il n'est pas possible de trouver à Garorix un site suffisamment éloigné des habitations, notre société, après des études faites en 2002-2003, a renoncé à construire une plasturixerie et a décidé

3 A l'instar d'Elysaabeth Rémy [5] observant l'apparition de nouveaux symptômes dans le cadre de l'installation d'une nouvelle ligne à haute tension. Attribués aux champs magnétiques, l'apparition de ces maux est corrélée. Nous observons le même type d'argumentation ici.

d'importer le produit fini pourtant moins intéressant économiquement". Ensuite, le projet semble trop inédit pour que le respect des normes environnementales et sanitaires soit crédible. " Il n'existe aucune plasturixerie qui ne soit aussi proche des habitations en France. Et donc, nous pouvons continuer le raisonnement sur des problèmes d'environnement, du respect des normes". Enfin, les répercussions sur l'emploi semblent critiquables. " Goudurix prétend créer 32 emplois, ceci ne nous semble pas sérieux car aucune plasturixerie en France n'emploie plus de 12 à 15 personnes".

L'argumentation est bien ficelée, dans ce PIC, Petit Indice du Concurrent. L'argumentation du maire, de la CCI et de Goudurix, perd en crédibilité sur tous les points évoqués. L'inexpérience est soulignée par un acteur légitime pour son savoir-faire incarné dans la figure de l'expert. Quelle est la diffusion de cette argumentation imparable? L'article est cité, diffusé à plusieurs reprises par une certaine Marie dans le forum du site Internet de la ville de Garorix en contre-argument à un article publié par le maire. Le PIC devient PIX, le Petit Indice de X. L'entrée de cette information a-t-elle des incidences remarquables sur le jugement de confiance envers l'entreprise Goudurix? Aujourd'hui une certaine catégorie de personne s'informent sur Internet, ce qui leur permet d'échanger sur le sujet. Ce média n'est donc pas négligeable. D'autre part, il est possible que les élus en fonction soient informés des opinions diffusées sur les forums de la Mairie. Cette nouvelle information peut-elle expliquer un changement d'attitude?

À partir de cet article, nous notons un changement qualitatif. Le 3 août, selon Douce-France, même le porteur du projet à la mairie, qui était pour le projet initialement, voit son argumentation évoluer : " nous ne disons pas non à l'usine mais non à son implantation à cet endroit et nous voulons savoir d'où vient ce criklixir." Sous-entendons, chez les Verts : est-ce que le criklixir proviendrait de pays en développement où certaines normes ne serait pas humainement responsables? D'une manière schématique, nous pourrions fouiller dans les participations financière des Goudurix...

3.2 Acte II. Investigation des habitants

3.2.1 L'association RIX

L'association RIX environnement se structure, s'organise et communique. Elle est très active en août, sans contre-arguments. Le 4 août, le Papier-Local conrme, Projet de plasturixerie : les opposants se structurent . Leur action se déploie selon deux axes. Le premier consiste à informer les concitoyens, le second vise à recueillir leur opinion par le biais d'une pétition.

Le 29 août, Douce-France retranscrit la comparaison avec Chez-Un-tel, une autre plasturixerie, " L'association RIX environnement compare les deux projets". RIX Environnement multiplie les contacts pour s'informer, fruit de son travail, voici ses arguments.

- Chez-Un-Tel, les premières habitations se trouvent à 800 mètres, à Garorix il y a moins de 100 mètres.
- Chez-Un-Tel, il existe un organisme consultatif, le secrétariat permanent pour la prévention mais rien n'a été prévu à Garorix.
- Chez-Un-Tel, un million de mesures sont traitées pour 15 emplois. À Garorix, seulement 333 333 mesures pour 32 emplois? Ce qui signifie que l'on produit trois fois moins et que l'on embauche trois fois plus?

Ainsi, une simple observation de ce qui se fait ailleurs entame une nouvelle fois la crédibilité du projet. Le 5 septembre, l'association RIX Environnement dépose une pétition de 4 419 signatures. Nous observons une multiplication des interventions des riverains, actions qui sont retransmises dans la presse ce qui explique la majeure partie de la hausse quantitative du nombre d'articles. Ces informations tranchent avec l'autorisation de construction de l'usine émise par le commissaire

d'enquête le 30 août mais quelques réserves sont transmises à la mairie. Le " oui, mais", et le " feu vert clignotant" du rapport manifestent l'incertitude et renforcent les clivages. À partir de cette date, les personnalités politiques commencent à changer d'avis.

La comparaison avec les usines est peut-être excessive comme nous le remarquerons ultérieurement. Aussi, la pétition réalisée sous la forme d'un questionnaire est interrogeable. Nos interlocuteurs de l'entreprise Sensiblorix ont récupéré un de ces documents. Nous y avons eu accès. Nous l'avons lu et nous confirmons l'orientation des questions. Effectivement la neutralité " axiologique" ne se pose plus. Mais il ne nous semble pas que la difficulté soit ici. Le questionnaire est appelé " pétition" et il n'a pas une vocation scientifique. La forme, certes, use du genre scientifique. Mais nous souhaitons attirer l'attention sur l'action des riverains. Le travail d'investigation et d'information est réalisé par les riverains eux-mêmes. Il nous semble donc normal que la primeur de l'interprétation leur soit favorable. Ainsi, ce qui nous paraît le plus remarquable, ce n'est pas tant la vérité de l'information que l'action déployée pour produire une nouvelle information critique. D'autre part, ces nouvelles apparaissent dans un contexte d'incertitude déjà bien entamé à la suite d'une réunion d'information manquée mais aussi à la suite de la petite information du concurrent (PIC), reprise par X (PIX); sans compter les réactions des internautes contre le projet.

3.3 Acte III. Déstabilisation politique

3.3.1 Le Maire de Garorix en difficulté

Un point sur le maire de la ville peut être utile pour comprendre la situation politique locale. Sept années plus tôt, Monsieur Ex-Maire, député socialiste du département et maire de Garorix depuis 1981, a annoncé qu'il abandonnait ses fonctions de maire afin de se conformer à la loi sur le cumul des mandats. Tête de liste de la gauche lors des dernières élections régionales, Ex-Maire a été élu conseiller régional. La fonction de maire de Garorix reviendra à l'actuel premier adjoint, M. New-Maire. Il y a 4 ans, lors des élections municipales à Garorix, New-Maire confirme sa position. Il est le maire élu. Le conseil sortant lui accorde une large majorité.

À mi-mandat, l'heure du bilan approche. Il affirme haut et fort que " la confiance est revenue" après une légère désaffection étant donné les difficultés économiques de la ville. Suite à la remise en cause de la légitimité d'un tel projet " qui [...] ne répond pas à toutes les exigences sur le fond comme sur la forme". Le porteur du projet n'a pas été capable de créer la confiance, étrangement absent du débat public. " Il a sous-estimé la nécessité d'intégrer les préoccupations de la population" selon le Parti Communiste. Ainsi, le maire socialiste de Garorix, saisit le conseil de l'État sur l'origine des fonds du projet Goudurix. Derrière, pointe une holding, dont les principaux actionnaires sont des fonds d'investissements américains et sud-américains... Le 2 septembre, dans Douce-France, le New-Maire émet ses réserves. " Si on se ballade en ville, on se rend compte qu'il y a une poussée très forte contre cette usine. Je m'interroge également sur la valeur ajoutée d'un tel projet".

L'opposition en marche. Face à ce revirement de situation, l'opposition profite de l'incertitude régnante, du vacillement, pour déséquilibrer le pouvoir en place grâce à sa mise en responsabilité. Il faut reconnaître qu'à l'origine, le maire était favorable au projet.

Le 3 septembre, l'élu UDF de l'opposition affirme : " je suis scandalisé par le discours et la méthode du maire qui consistent à tenter de dégager sa propre responsabilité dans ce projet". Le maire socialiste est en difficulté. Le 7 septembre, l'allié, le maire de la commune voisine tente de calmer le débat par la synthèse, la clarification et l'appel au calme. Ce dernier répond à RIX environnement. Le même jour, la Ligue Communiste Révolutionnaire affirme ne plus vouloir de la plasturixerie à Garorix étant donné les garanties insuffisantes pour la santé. Le 14 septembre, le conseiller municipal de la commune voisine, dont le maire est

intervenu plus haut, déclare : " Si les élus sont si sûrs de leur dossier, je propose l'engagement de ceux qui défendent ce projet à donner leur démission en cas de problèmes non prévus sur ses habitants et l'environnement". Chacun doit donc assumer ses responsabilités en partageant les conséquences du risque environnemental. Le 14 septembre, l'association de sauvegarde de la presqu'île dit non au projet. Le 16 septembre, l'Union Démocratique du Pays-Régional affirme ne pas s'opposer au projet mais revendique des réponses précises aux problèmes posés. En effet, il ne faut pas oublier la vocation portuaire de Garorix. Le Parti Communiste dit non au projet car il n'y a " pas de réponses aux exigences" des riverains. Les exigences sont diverses et convergent vers le non. Chacun a ses bonnes raisons. Par exemple, les Verts regrettent le manque d'arguments concernant le développement durable...

3.3.2 Risques économiques ou risques sanitaires ?

Tandis que les bonnes raisons du non se diffusent, un petit groupe tente d'inverser la tendance. Par exemple, un article traitant de la chambre de commerce et d'industrie glisse une phrase discrète, " Oui à l'usine de broyage de crikirix", dans le Papier-Local. Le 23 septembre, courageuse, fidèle à son projet mais peut-être aussi têtue, Goudurix se déclare prête à débattre. La lettre ouverte de M. Ledirigeant, vice-président de la société Goudurix affirme respecter les règles administratives. Le projet est légitime économiquement, techniquement sérieux, respectueux de la réglementation. Il propose donc des réunions de travail et d'information. Dans Douce-France, un journaliste se rend sur les lieux de Chez-Un-Tel pour poser les limites de la comparaison. Le récit est dressé en opposition au compte-rendu de RIX environnement qui paraît engagé. Un mois plus tard, cet article nous semble discret. La CGT affirme son " oui vigilant". Le syndicat est pour l'usine mais pas à tout prix. Les ouvriers portuaires tapent du poing sur la table " le port : on en a besoin!"

Le 27 septembre, dans Douce-France, le Parti Identité-Régionale demande une remise à plat du dossier : " plasturixerie, dossier à revoir". Profitant de cette aubaine politique, l'UDF crie contre le projet de la plasturixerie. De manière plus normative, la délégation UMP demande au maire d'avoir recours à un expert indépendant, étant donné les risques environnementaux, les risques pour le développement économique et, finalement, compte tenu de toutes les incertitudes du dossier. L'origine des fonds, la pérennité de l'installation, le respect des normes, et des précisions sur la teneur des rejets restent au stade de l'inconnue. Ces derniers avis achèvent le projet, plus personne ne semble y encore croire.

3.3.3 Acmé de la crise

"Garorix : le plasturix met le feu aux poudres". Au paroxysme de l'évènement, l'article de Douce-France paraît dans toute la région. Dans l'arène du conseil municipal, les adversaires sont réunis. Le 30 septembre, les associations de riverains d'un côté et les travailleurs portuaires de l'autre, chacun occupe ses positions. Finalement, le maire enterre le projet en refusant le permis de construire à Goudurix.

Les raisons officielles du retrait du permis sont diverses et confortent le refus. Tout d'abord, le projet est de nature à porter atteinte aux paysages urbains. Ensuite, les nuisances sonores et les poussières générées par l'activité sont également de nature à porter atteinte à la salubrité. En plus, les constructions ne peuvent pas empiéter sur la rue de Rue-du-rix qui est vouée à l'usage public. En outre, aucune autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire n'a été fournie dans le dossier. Enfin, le maire observe un manquement aux règles de stationnement. Le nombre de places prévu est quatre fois inférieur à ce qu'il devrait être. Toutes ces observations justifient une décision que le maire dit avoir prise " en restant à l'écoute, mais en faisant abstraction des pressions". Il conclut sur le véritable enseignement de cette crise " il faut s'interroger sur la manière de garantir le développement portuaire dans le respect de l'environnement [...] sinon nous ne pourrions pas gérer les problèmes à venir".

Le directeur se défend de n'avoir aucune expérience en matière de plasturix. " Notre directeur technique du projet, M. Expert, a travaillé pendant 24 ans dans le secteur. C'est un ancien de chez Sensiblorix. Sa capacité technique n'est pas en cause". Il défend l'apparente opacité de Goudurix sans toutefois répondre à l'inquiétude des riverains. L'argumentation économique complexe reste hermétique. Son sujet traite de la rentabilité du projet mais aucunement des risques perçus par les habitants de la ville. Ses conclusions sur l'affaire se concentrent autour de deux hypothèses. Si les problèmes sont techniques, ils peuvent être résolus. Si le problème est politique, l'évolution reste inconnue. L'entreprise Goudurix propose donc le dialogue et le débat. Selon la CFDT, " Le maire s'est laissé dicter sa conduite" et les retraités CGT sont en colère.

Finalement, les décisions des représentants politiques et des élus convergent de la minorité négative vers la majorité du non. Nous avons réalisé un tableau de tris croisés des termes utilisés dans les titres par les mois de publication des articles. Les mots légers, négligeables statistiquement, sont supprimés du tableau. Pour suivre l'évolution "émotionnelle de la crise"⁴. Nous voyons apparaître en négatif le mouvement des mots (maux). En juin, les thématiques de l'emploi et des riverains s'équilibrent. En juillet, le seuil qualitatif est franchi par seulement quelques articles traitant de l'inquiétude des riverains. En août, RIX Environnement surfe sur la vague des risques perçus malgré l'avis favorable de la commission d'enquête. Les arguments des dockers et des retraités de la CGT, faisant contre-poids aux riverains, interviennent trop tard.

4 Conclusion. Failles de la démocratie locale ou démocratie participative en action ?

La réunion d'information avait pour objectif la clarification du projet. L'absence de réponses aux risques perçus favorisa le climat d'incertitude. Le concurrent Nonorix a profité de la brèche en ébranlant les certitudes. La mobilisation des riverains, inattendue, s'est finalement soldée par une victoire. Le président d'une association locale analyse l'évènement. Des associations naissent d'une situation de crise...

" Dans Douce-France, la découverte d'une réalité (333 333 mesures de plasturix) derrière un mot inconnu de tous ``la transformation de crikirix". Des citoyens motivés, courageux et bénévoles s'organisent et commencent à gratter, et ils trouvent des informations surprenantes. Les citoyens, informés par les médias, sont sensibilisés par les nombreux exemples d'accidents survenus (sang contaminé, vache folle, amiante, AZF, nitrates, etc.). Forts de l'expérience de leurs prédécesseurs, ils n'ont plus peur de s'organiser, de manifester, d'affronter les autorités. Bien instruits, expérimentés, ces citoyens disposent aujourd'hui d'outils extraordinaires avec les ordinateurs et Internet. Les lois, les règlements, la jurisprudence, la mise en commun des expériences, la mobilisation des opinions, tout devient possible... "

Les citoyens deviennent des experts sur les dossiers qui les concernent, c'est-à-dire les risques qu'ils encourent. Les doutes se partagent. Les citoyens " sont devenus tellement experts qu'avec un peu de chance, ils parviennent à ébranler les certitudes des élus agenouillés devant le Saint Emploi. Alors les solidarités de façade éclatent". Ce qui lui permet de conclure, " cette affaire met en lumière un grave dysfonctionnement des municipalités (on peut observer la même situation ailleurs). Les conseillers municipaux votent en fonction des solidarités politiques et non en toute connaissance des dossiers. Il est vrai que nombre d'entre eux, enthousiastes et volontaires au début, finissent déçus en raison du peu de moyens qu'ils ont de s'informer ou de s'exprimer".

Les acteurs contre le projet, dans l'ordre chronologique d'apparition, décrivent le drame du développement non durable. L'entreprise sensible à la concurrence est incarnée par Nonorix, dont les arguments seront repris sur le forum Internet de la ville de Garorix. Ensuite, interviennent les internautes menaçant de ne plus voter pour le Maire actuel. Ces derniers reprendront les arguments de Nonorix. Les riverains et l'association RIX Environnement apparaissent comme des signaux faibles en juin. Leur influence publique ne fait plus de doute en septembre. Enfin, pour la clôture de l'évènement, les acteurs politiques finissent d'achever le projet en

4 Tableau enlevé pour conserver la confidentialité du cas et des acteurs impliqués.

critiquant le pouvoir en place.

Les trois acteurs économiques ont été diversement cités. Leur expression publique ne correspond pas à leur implication dans l'évènement. Goudurix apparaît en première ligne avec 78 citations, ce qui semble évident puisque cette entreprise est à l'initiative du projet. Cependant, Nonorix qui porte atteinte à la crédibilité de l'argumentation de son concurrent, discret, n'a été cité qu'une seule fois. Enfin, Sensiblorix, qui n'est pas intervenu dans l'évènement, a été écrit 5 fois. Le nom de Sensiblorix permet effectivement de justifier une expertise. La notoriété de la marque apparaît comme justification du savoir-faire du responsable technique du projet. Nous observons donc trois manières d'agir, de faire et de penser face au risque. Goudurix est l'inconnue, ses multiples participations financières douteuses ne concèdent aucune visibilité. Nonorix, présente une véritable aversion au risque du concurrent. L'entreprise intervient et oriente le doute de manière non négligeable. Sensiblorix jouit d'une image de grande qualité, elle est la référence du métier du secteur, la légitimité du professionnalisme. L'image de marque morale, c'est-à-dire la réputation, devient un atout à conserver, à bâtir et à construire.

Si le risque zéro n'existe plus, il s'agit de savoir le « gérer » [6]. Mais la notion de démocratie est apparue au terme de notre analyse. Ainsi se pose la démocratisation de la démocratie et nous retrouvons des axes déjà développés [4]. Tout d'abord, les minorités ne sont prises en considération que trop tard, ainsi leur identité devient difficilement négociable. Il s'agit d'intervenir le plus tôt possible au moment où les rapports de chacun sont encore « plastiques ». Lorsque les identités sont encore évolutives et non fixées, alors le débat est envisageable comme le montre les expériences de forums hybrides [4] alliant experts et profanes autour de problématiques communes. Ainsi, il convient de réhabiliter les compétences des non spécialistes auprès des experts car de toute façon elles s'exprimeront. Ainsi, c'est enrichir la démocratie délégative (qui délègue le pouvoir) d'une démocratie dialogique [4] accordant la parole aussi bien à l'expertise technique qu'à la découverte et le questionnement impertinent du « profane ». Enfin, comme le montre ce cas, à la lumière de l'intervention du concurrent à un moment précis de la crise, nous ne pouvons pas conclure sur des principes standards et généraux. Toutefois, nous pouvons remarquer l'importance d'une procédure de consultation laissant la plus grande place au groupe locaux pour favoriser leur expression concernant un cadre précis dans leur lieu de vie.

5 Bibliographie

- [1] DELANOE, A. *Quand les abeilles meurent, les articles sont comptés. Généalogie et analyse sémantique d'une crise médiatique*. VSST, 2004.
- [2] BARDOLLE, O. *De l'excès d'écacité des systèmes paranoïaques*. L'Esprit des péninsules, Paris, 2005.
- [3] CHATEAURAYNAUD, F. *Prospero, une technologie littéraire pour les sciences sociales*. CNRS éditions, Paris, 2003.
- [4] CALLON, M. et LASCOUMES, P. et BARTHE, Y., *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.
- [5] REMY, E. *Comment dépasser l'alternative risque réel, risque perçu?* Annales des Mines, Responsabilité et environnement, 1997, n°5, p 27-34.
- [6] GUILHOU, X. et LAGADEC, P. *La fin du risque zéro*. Eyrolles. 2002